



CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

(en cas de prise en charge financière par l'employeur)

Entre les soussignés :

- d'une part,

l'Université de Strasbourg, 4 rue Blaise Pascal CS 90032 Strasbourg cedex
 Déclaration d'activité enregistrée sous le n°4267 04090 67 auprès de la Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIEETS).
 N° SIRET : 130 005 457 00010 - APE/NAF : 8542Z
 Composante : CEIPI – Centre d'Etudes Internationales de la Propriété Intellectuelle
 Adresse : 7, rue de l'Ecarlate CS 20024 F-67082 Strasbourg Cedex
 Représentée par M. Michel DENEKEN, Président de l'Université de Strasbourg

- et d'autre part l'Etablissement (le client) :

.....

SIRET / INSEE :

Représenté par *Nom du signataire et fonction dans l'entreprise ou l'organisme*

Adresse d'envoi de la facture (si différente) :

Merci de nous transmettre, avant le début du cours, votre bon de commande et/ou les documents relatifs à la prise en charge de la/des formation/s par un autre organisme.

Il est convenu ce qui suit en application des dispositions de la partie VI du Code du travail portant organisation de la formation professionnelle tout au long de la vie et notamment des articles L6353-1 et D6353-1 du Code du travail :

ARTICLE 1 : OBJET

Le CEIPI-Université de Strasbourg organise les formations intitulées :

- **Séminaire préparatoire à l'Examen Européen de Qualification – Epreuve de base F**
- **Cours « examen blanc » - Epreuve de base F**

La réalisation de ces formations est confiée au CEIPI, 7, rue de l'Ecarlate CS 20024 F-67082 Strasbourg Cedex.

ARTICLE 2 : NATURE ET CARACTÉRISTIQUES DES FORMATIONS

Ces formations entrent dans le cadre de l'article L.6313-1 du Code du travail.

L'action de formation se définit comme un parcours pédagogique permettant d'atteindre un objectif professionnel. L'ensemble des informations relatives aux formations faisant l'objet de cette convention figure dans l'annexe mise à disposition du client, notamment les objectifs, la durée, le contenu/programme, les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée (moyens pédagogiques et techniques, modalités de contrôle des connaissances), les modalités de déroulement de l'action, les titres ou références de(s) personne(s) responsables(s) de la formation, les prérequis éventuels (niveau de connaissances préalables nécessaires).

Les formations sont sanctionnées par une attestation de participation.

ARTICLE 3 : BÉNÉFICIAIRE DE LA FORMATION

La/Les formation/s sera/seront suivie/s par la personne suivante :

Titre: Mr. Mme

Nom: Date de naissance :

Prénom : N° tél :

Nationalité: E-mail:

Spécialité: chimie mécanique (A titre informatif)

Consent à recevoir par email des informations sur d'autres formations dispensées par le CEIPI Oui Non

Consent à recevoir par email des informations sur l'Association des Anciens Oui Non

ARTICLE 4 : CHOIX DES OPTIONS DE FORMATION

Cochez la ou les cases des formations choisies :

- Séminaire préparatoire à l'Examen Européen de Qualification – Epreuve de base F**

du **lundi 21 au vendredi 25 octobre 2024** (choisir le format souhaité : **présentiel à Strasbourg ou en ligne**)

À Strasbourg Langue du cours : Français Anglais Allemand

En ligne* Langue du cours : Français Anglais Allemand

ET / OU

- Cours « examen blanc » - Epreuve de base F – Formation sur 2 jours les 6-7 février 2025**

En ligne uniquement

En ligne* Langue du cours: Français Anglais Allemand

* L'annexe mise à disposition précisant les modalités du format en ligne s'applique uniquement dans le cas du choix de ce format de cours.

ARTICLE 5 : DISPOSITIONS FINANCIÈRES

Nous attirons votre attention sur la proposition d'un tarif préférentiel pour les participants qui s'inscrivent simultanément aux 2 formations (**Séminaire + Cours « examen blanc »**). Grille des prix ci-dessous.

Cochez l'option de prix désirée :

	<input type="checkbox"/> Prix "à la carte"***	<input type="checkbox"/> Prix "Package"***
Séminaire préparatoire à l'EEQ – Epreuve de base F qui se déroulera à Strasbourg et en ligne (au choix)	<input type="checkbox"/> 1'900€	2'600€
Cours « examen blanc » - Epreuve de base F qui se déroulera exclusivement en ligne	<input type="checkbox"/> 800€	100€ de réduction comparé au prix standard

* Sous réserve de validation des instances universitaires. Ces montants sont des prix nets car l'Université n'est pas assujettie au régime de la TVA pour cette action.



Le client qui souhaite bénéficier de l'option prix "Package" doit inscrire le participant simultanément aux deux formations (Séminaire + Cours « examen blanc »).

L'Etablissement (client) signataire, en contrepartie de l'action de formation réalisée, et à réception de la facture, s'engage à s'acquitter du montant à sa charge conformément aux conditions générales de vente.

L'Université de Strasbourg, en contrepartie des sommes reçues, s'engage à réaliser l'action prévue dans le cadre de la présente convention ainsi qu'à fournir tout document et pièce de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses de formation engagées à ce titre.

ARTICLE 6 : DIFFÉRENDS ÉVENTUELS

A défaut de résolution amiable, les différends résultant de l'application de la présente convention seront soumis à l'appréciation du Tribunal de Strasbourg compétent.

ARTICLE 7 : PRISE D'EFFET ET DURÉE DU CONTRAT

La présente convention prend effet à compter de la date de sa signature par les parties. Elle est valable jusqu'à extinction des obligations réciproques des parties.

En signant cette convention, les signataires attestent avoir pris connaissance des conditions générales de vente et du règlement intérieur à destination des stagiaires, et en accepter les termes.

Ces documents sont téléchargeables sur la page suivante <https://www.ceipi.edu/le-ceipi/conditions-generales-de-vente-et-reglement-interieur>. Ils peuvent également être fournis sur simple demande.

Fait à Strasbourg, le

Fait à, le

Pour l'Université de Strasbourg
Monsieur le Président Michel DENEKEN
Par délégation
Le Directeur Général du CEIPI
Monsieur Yann BASIRE

Le participant
(Nom et signature)

Etablissement (client):
(Nom, signature **et** cachet)

NB :

Les deux signataires « Participant » et « Etablissement (le client) » doivent être deux personnes différentes.

Si vous êtes à la tête de votre entreprise et que personne d'autre ne peut signer pour votre entreprise :

- **merci de signer dans les deux emplacements**
- **et de nous envoyer tout document officiel attestant de votre capacité à engager votre entreprise (par ex. le Kbis, un extrait SIRENE, les statuts de l'entreprise...)**

Merci de transmettre le présent document à l'adresse suivante :

CEIPI

Section Internationale - **Cynthia JEHL**

Université de Strasbourg

LE CARDO

7, rue de l'Ecarlate - CS 20024

67082 Strasbourg Cedex

cynthia.jehl@ceipi.edu

Date limite de retour du document :

- Séminaire Epreuve de base F + Package : **27 septembre 2024**
- Cours « examen blanc » - Epreuve de base F : **10 janvier 2025**